



الغرفة الوطنية لمحافطي الحسابات

10^e Édition des Assises Nationales des Commissaires aux Comptes

10 ans – Un cap, une vision, une profession renforcée

22 & 23 décembre 2025 – Hôtel El Aurassi, Alger

Pourquoi un Livre blanc ?

Un Livre blanc est élaboré pour des raisons stratégiques, institutionnelles et opérationnelles. Dans le contexte des Assises nationales des commissaires aux comptes, son utilité est particulièrement forte :

1. Donner une vision claire et officielle :

Un Livre blanc permet de formaliser une vision partagée de la profession face à des enjeux majeurs (GAFI, confiance internationale, gouvernance, transparence).

Il transforme des débats et résolutions en position officielle, lisible par l'État, les partenaires internationaux et les acteurs économiques.

→ Sans Livre blanc : des intentions.

→ Avec un Livre blanc : une doctrine.

2. Passer du discours à l'action :

Le Livre blanc n'est pas un document déclaratif.

Il sert à traduire les résolutions des Assises en propositions concrètes :

- réformes législatives et réglementaires ;
- mesures opérationnelles ;
- priorités professionnelles hiérarchisées ;
- indicateurs de résultats.

→ Il devient une feuille de route argumentée.

3. Crédibiliser la profession auprès du GAIFI et des partenaires internationaux :

Le GAIFI ne s'intéresse pas aux intentions, mais à :

- la cohérence du dispositif ;
- l'appropriation par les professions assujetties ;
- la capacité à produire des résultats mesurables.

Un Livre blanc démontre :

- une prise de responsabilité collective ;
- une maturité institutionnelle ;
- une capacité d'auto-réforme.

→ C'est un signal fort de crédibilité.

4. Structurer le dialogue avec l'État :

Le Livre blanc sert de base de négociation institutionnelle avec :

- le législateur ;
- le Ministère des Finances ;
- les autorités de supervision.
-

Il permet de discuter sur la base :

- d'analyses partagées ;
- de constats objectivés ;
- de propositions juridiquement et techniquement étayées.

→ Il installe un partenariat d'égal à égal.

5. Unifier et mobiliser la profession :

À l'intérieur de la profession, le Livre blanc :

- fixe un cap commun ;
- clarifie les attentes et les responsabilités ;
- crée un référentiel partagé.

→ Il devient un outil de mobilisation collective et de cohérence professionnelle.

6. Assurer le suivi et la redevabilité :

Un Livre blanc permet :

- de fixer des engagements écrits ;
- de définir des échéances ;
- d'identifier des responsables ;
- de mesurer les avancées.

→ Il instaure une culture de résultats, essentielle aux yeux du GAFl et des investisseurs.

En résumé

Pourquoi un Livre blanc ?

Parce que :

- les Assises produisent une vision ;
- le Livre blanc en fait une stratégie ;
- et la stratégie devient une réforme.

C'est le chaînon manquant entre la parole, la décision et l'action.